Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/12/2025 - B2025/009405 - 2020 B 00916 - 888 926 540 - A PITART LLORCA CARROSSERIE

Approbation des comptes de l'exercice 2024

L'an 2025, le 11 mars 2025, à Lançon de Provence, Mme. PITART LLORCA MARION, associée unique et présidente de la société A PITART LLORCA CARROSSERIE, société par actions simplifiée au capital de 100€, immatriculée au RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 888926540, et dont le siège social est situé CAMPAGNE SEYSSAUD 13680 LANCON DE PROVENCE,

Après avoir exposé qu'elle a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2024,

A pris les décisions ci-après relatives a :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;

L'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et se soldant par un bénéfice de 2264 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2264€, de la manière suivante :

5 % à la réserve légale, soit 113 euros ;

Le solde aux réserves ordinaires, soit 2151 euros.

La présidente explique la baisse du bénéfice par rapport aux autres années par l'augmentation de matériaux divers.

Si la société est soumise à l'impôt sur les sociétés, ajouter : Il déclare que cette distribution est éligible au bénéfice de l'abattement de 40 %, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique PITART LLORCA MARION

Pitart Llorca Marion

TELEDEC.fr
Partenaire EDI agréé par l'État

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
11 DEC. 2025
SALON-DE-PROVENCE

A PITART LLORCA CARROSSERIE

Liasse fiscale 2024

Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Version de travail éditée le 11/03/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2024
cerfa
N° 11084*25
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN : 888926540	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
ROUTE DE COUDOUX 13680 LANCON-PROVENCE FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B — ACTIVITÉ

Activités exercées	carrosserie peinture auto moto	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C — RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	2 264		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 *septies*	☐	Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case)	☐

D — IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E — CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F — CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G — ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H — COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisée	

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**			

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	X

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		j	
Montant des revenus répartis		Total (e à h)	

J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé,ess gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

K	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de reçus délivrés	

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN : 888926540 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

Exercice N clos le | 31/12/2024 |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	28 909	016	11 476	17 433
	Immobilisations corporelles	028	36 722	030	14 544	22 179
	Immobilisations financières (1)	040		042		
	TOTAL I (5)	044	65 632	048	26 020	39 612
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	29 000	052		29 000
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	60 635	070		60 635
	Créances autres (3)	072	38	074		38
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	475	086		475
	Charges constatées d'avance	092		094		
	TOTAL II	096	90 148	098		90 148
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	155 780	112	26 020	129 760

PASSIF

				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	100
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	1 794
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	25 945
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	2 264
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	30 103
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	25 149
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	56 133
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172	18 375
	Comptes courants d'associés		173	
	Autres dettes		175	
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	99 657
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	129 760

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN : 888926540							☐
A - RÉSULTAT COMPTABLE							N clos le 31/12/2024
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		26 755
Production vendue biens			215		214		48 618
Production vendue services			217		218		75 411
Production stockée					222		4 000
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		154 784
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		19
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		95 939
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240		-500
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier		immobilier		242		40 373
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244		3 351
Rémunérations du personnel					250		
Charges sociales					252		2 129
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262		
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264		141 311
1 - Résultat d'exploitation (I - II)					270		13 473
Produits financiers			(III)		280		
Produits exceptionnels			(IV)		290		
Charges financières			(V)		294		10 291
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		(VI) 347		300		13
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices			(VII)		306		911
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)					310		2 264
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	2 264	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles		322				
	Impôts et taxes non déductibles		324				
	Divers dt Intérêts excédentaires 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330		
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier	(Part de loyers de réintégration) 249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle 986		Zone franche urbaine 987		342		
	Reprise d'entreprise en difficulté 981		Jeune entreprise innovante 989				
	Zone restruct. défense 127		Zone revitalisation rurales 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	ZFANG 44 quaterdecies 345		Zone de développement prioritaire 993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD 992						
Dont divers	Créance report en arrière du déficit		346		350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	2 264	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)			356				
Déficits antérieurs reportables					360		
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	2 264	372		

DGFiP N° 2033-C-SD 2024
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN : 888926540 — Néant [X]

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Terrains		420	422	424	426	
Constructions		430	432	434	436	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	442	444	446	
Installations générales, aménagements divers		450	452	454	456	
Matériel de transport		460	462	464	466	
Autres immobilisations corporelles		470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492	494	496	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial	495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506
Terrains	510	512	514	516
Constructions	520	522	524	526
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530	532	534	536
Installations générales, aménagements divers	540	542	544	546
Matériel de transport	550	552	554	556
Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL	570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

	Nature des immobilisations cédées ↓ virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589

Plus-values taxables à 19%	579	Régularisations	590
TOTAL			596

583	594	595
585	597	599

DGFiP N° 2033-D-SD 2024
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN : 888926540 — Néant ☒

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
	TOTAL à reporter	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN : 888926540			Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		378	0
	Dont apprentis	657	0
	Dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	0
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	150 784
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	108	150 784
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	95 958
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	162	95 958
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	54 826
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	54 826
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 108, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

DGFIP N° 2033-F-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN n° 888926540

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom complet
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse :

Titre Nom complet
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse :

DGFiP N° 2033-G-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant [X]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN : 888926540

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2024)
cerfa
N° 15252*10
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 **au** 31/12/2024 **ou Année :** 2024		
Dénomination de l'entreprise : A PITART LLORCA CARROSSERIE		**Néant** ☒ -
SIREN de l'entreprise : SIREN : 888926540	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* **: la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration** *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Etat préparatoire (1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : A PITART LLORCA CARROSSERIE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : ROUTE DE COUDOUX 13680 LANCON DE PROVENCE

SIREN : 888926540

Durée de l'exercice en mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Exercice N clos le 31/12/2024

ACTIF

			Brut		Amortissements-Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	28 909	016 11 476	17 433
	Immobilisations corporelles *		028	36 722	030 14 544	22 179
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
		Total I (5)	044	65 632	046 26 020	39 612
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	29 000	052	29 000
	STOCKS — Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	60 635	070	60 635
		Autres * (3)	072	38	074	38
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	475	086	475
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	90 148	098	90 148
		Total général (I+II)	110	155 780	112 26 020	129 760

PASSIF

			Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100
	Écarts de réévaluation	121	
	Réserve légale	126	1 794
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	132	25 945
	Report à nouveau	136	
	Résultat de l'exercice	138	2 264
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	30 103
Provisions pour risques et charges	Total II	151	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	25 149
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	56 133
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172	18 375
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	99 657
	Total général (I + II + III)	180	129 760

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

© Sage

Etat préparatoire ② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise : A PITART LLORCA CARROSSERIE — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209	210	26 755
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	48 618
	Services *		217	218	75 411
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	4 000
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	154 784

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	19
Variation de stocks (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	95 939
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	(500)
Autres charges externes *	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	40 373
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		246	3 351
Rémunérations du personnel *				250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	2 128
Dotations aux amortissements *				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	205			
			Total des charges d'exploitation (II)	264	141 311
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	- 13 473
Produits financiers (III)	290		Charges financières (V)	292	10 291
Produits exceptionnels (IV)	300	6	Charges exceptionnelles (VI)	302	13
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	911
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	2 264

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
Divers *, dont intérêts excédentaires des apports d'associés	217	(Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM) *	218	330	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles (44 octies)	906		ZFU-TE (44 octies et octies A)	907		312	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 octies A)	960			
ZRD (44 nonies)	127		ZRR (44 quindecies)	138			
Dont divers : ZFA (44 quaterdecies)	315		Investissements outre-mer	311		365	
Créance due au report en arrière du déficit				320			
Déduction exceptionnelle (An 39 decies)				666			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	351	

Déficits

Déficit de l'exercice restant en arrière *	356	
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

© Sage

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

A PITART LLORCA CARROSSERIE

Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024 Hors brouillard Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

RUBRIQUE	N	N-1	N-(N-1)	%
Vente de marchandises (1)	26 754,50	24 357,00	2 397,50	9,84%
Cout d'achat des marchandises vendues (2)				
Marge commerciale (3)	**26 754,50**	**24 357,00**	**2 397,50**	**9,84%**
Production vendue (4)	124 029,37	132 772,47	-8 743,10	-6,59%
Production stockée (5)	4 000,00	6 000,00	-2 000,00	-33,33%
Production immobilisée(6)				
Production de l'exercice (7)	**128 029,37**	**138 772,47**	**-10 743,10**	**-7,74%**
Consommation de l'exercice (8)	135 831,30	123 683,41	12 147,89	9,82%
Valeur ajoutée (9)	**18 952,57**	**39 446,06**	**-20 493,49**	**-51,95%**
Subventions d'exploitation (10)				
Impôts, taxes, versements assimilés (11)	3 351,13	2 997,00	354,13	11,82%
Charges de personnel (12)	2 128,12	2 034,84	93,28	4,58%
Excédent brut d'exploitation (13)	**13 473,32**	**34 414,22**	**-20 940,90**	**-60,85%**
Reprise sur charges d'exploitation (14)				
Autres produits de gestion courante (15)				
Transfert de charges d'exploitation (16)				
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation...				
Autres charges de gestion courante (18)				
Résultat d'exploitation (19)	**13 473,32**	**34 414,22**	**-20 940,90**	**-60,85%**
Quotes-parts de résultat sur opérations prod. (20)				
Produits financiers (21)				
Quotes-parts de résultat sur opérations ch. (22)				
Charges financières (23)	10 290,85	23 198,24	-12 907,39	-55,64%
Résultat courant avant impôt (24)	**3 182,47**	**11 215,98**	**-8 033,51**	**-71,63%**
Produits exceptionnels (25)	5,68	1,52	4,16	273,68%
Charges exceptionnelles (26)	13,30	707,69	-694,39	-98,12%
Résultat exceptionnel (27)	**-7,62**	**-706,17**	**698,55**	**-98,92%**
Participation des salariés (28)				
Impôts sur les bénéfices (29)	911,00	4 724,00	-3 813,00	-80,72%
Résultat net comptable (30)	**2 263,85**	**5 785,81**	**-3 521,96**	**-60,87%**
Produits des cessions d'éléments d'actif (31)				
Valeurs comptables des éléments d'actif (32)				
Résultat sur cession d'éléments d'actif (33)				

BILAN SYNTHETIQUE

A PITART LLORCA CARROSSERIE
Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024 Hors brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net		net	N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles	28 809	11 476	17 433	21 648	Capital	100	100
Immobilisations corporelles	36 722	14 544	22 179	25 985	Ecarts de réévaluation		
Immobilisations financières					Réserves :		
					- Réserve légale	1 784	1 504
TOTAL I	**65 632**	**26 020**	**39 612**	**47 633**	- Réserves réglementées		
					- Autres	25 945	20 451
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	29 000		29 000	24 500	Report à nouveau		
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 264	5 788
Avances et acomptes versés sur commandes					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
					TOTAL I	**30 103**	**27 841**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	60 635		60 635	48 118	Dettes		
Autres	38		38	6 800	Emprunts et dettes assimilées	25 149	27 103
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)							
Caisse	475		475	897	Fournisseurs et comptes rattachés	56 133	56 411
					Autres	18 375	16 693
TOTAL II	**90 148**		**90 148**	**80 414**	**TOTAL III**	**99 657**	**100 207**
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**155 780**	**26 020**	**129 760**	**128 047**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**129 760**	**128 047**

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

A PITART LLORCA CARROSSERIE
Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024 Hors brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	19	153	Ventes de marchandises	26 755	24 357
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	124 029	132 772
Achats d'approvisionnement	95 939	103 415	Production stockée	4 000	6 000
Variation de stock (approvisionnement)	(500)	(7 500)	Production immobilisée		
Autres charges externes	40 373	27 616	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 351	2 997	Reprise sur amort., déprec. et prov.		
Rémunération du personnel			Produits cessions immo. incorp. et corp.		
Charges sociales	2 128	2 035	Autres produits		
Dotations aux amortissements			PRODUITS FINANCIERS		
Dotations aux provisions					
Valeurs compta. immo. incorp. et corp. cédées					
Autres charges					
CHARGES FINANCIERES	10 291	23 198			
TOTAL (I)	**151 601**	**151 913**	**TOTAL (I)**	**154 784**	**163 129**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	13	708	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	6	2
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	911	4 724			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**152 526**	**157 345**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**154 790**	**163 131**
BENEFICE OU PERTE	2 264	5 786			
TOTAL GENERAL	**154 790**	**163 131**	**TOTAL GENERAL**	**154 790**	**163 131**

DECLOYER
adapté à la
télédéclaration
par TELEDEC.fr

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (LANCON-PROVENCE)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

A PITART LLORCA CARROSSERIE - SIREN : 888926540

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2025

Local

Référence du local	1305108821664520A0202568
Invariant du local	130510882166
Adresse du local	Bâtiment C, étage 00, entrée 01 1900 RTE DE COUDOUX 13680 LANCON-PROVENCE
Précisions sur l'adresse	254 chemin Seyssault 13680 lancon de provence
Propriétaire du local	pitart llorca
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	15 600
Date de fin d'occupation du local *(laisser vide si non applicable)*	

BILAN SYNTHETIQUE

A PITART LLORCA CARROSSERIE

Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024 Hors brouillard Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles	28 909	11 476	17 433	21 648	Capital	100	100
Immobilisations corporelles	36 722	14 544	22 179	25 985	Ecarts de réévaluation		
Immobilisations financières					Réserves :		
					- Réserve légale	1 794	1 504
TOTAL I	**65 632**	**26 020**	**39 612**	**47 633**	- Réserves réglementées		
					- Autres	25 945	20 451
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	29 000		29 000	24 500	Report à nouveau		
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 264	5 786
Avances et acomptes versés sur commandes					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
					TOTAL I	**30 103**	**27 841**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	60 635		60 635	48 118	Dettes		
Autres	38		38	6 900	Emprunts et dettes assimilées	25 149	27 103
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)							
Caisse	475		475	897	Fournisseurs et comptes rattachés	56 133	56 411
					Autres	18 375	16 693
TOTAL II	**90 148**		**90 148**	**80 414**	**TOTAL III**	**99 657**	**100 207**
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**155 780**	**26 020**	**129 760**	**128 047**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**129 760**	**128 047**

Pitart Llorca
Navion